



Réunion du groupe-pays Haïti

COMPTE-RENDU

Jeudi 22 janvier 2015

à Cités Unies France

9, rue Christiani, 75018 Paris

Accueil par M. Christian Dupuy, Président du groupe pays-Haïti

Après avoir souhaité la bienvenue à l'ensemble des participants, M. Dupuy a présenté les différents intervenants de la réunion : Mme Elisabeth Beton-Delègue, qui prendra le 27 février son poste en qualité d'Ambassadeur de France en Haïti ; M. Bertrand Fort, nommé en novembre dernier Délégué de l'Action Extérieure et des Collectivités Territoriales au sein du MAEDI ; et M. Damien Bauchau, Attaché de coopération au Pôle Gouvernance à l'Ambassade de France en Haïti. M. Dupuy a remercié tout particulièrement Mme Beton-Delègue pour sa présence à la réunion avant sa prise de fonction. Il a également rappelé les bonnes relations que les collectivités françaises ont entretenues avec M. Patrick Nicoloso, Ambassadeur de France en Haïti.

Le Président a formé le vœu que la situation en Haïti se normalise et, comme l'indique l'Accord de Kinam signé le 11 janvier 2015 entre le Président de la République d'Haïti et les partis politiques signataires, que soient organisées « *en 2015, dès que techniquement possible, des élections inclusives, justes et transparentes afin de consolider la démocratie et la stabilité* ». Il a souligné l'importance de poursuivre notre engagement auprès de collectivités haïtiennes dotées de maires élus.

Dans un contexte de réduction budgétaire en France où la tentation de se replier sur son territoire est prégnante, la coopération représente un vecteur d'ouverture à l'autre et d'interculturalité qui favorise la cohésion sociale et le mieux vivre ensemble. Les événements récents montrent que cette démarche est plus que jamais nécessaire. En accompagnant, en outre, nos collectivités partenaires, en s'inscrivant à l'échelon le plus proche des citoyens, en choisissant l'échange d'intelligence plus que le transfert de finances, les coopérations rendent visible de façon concrète les bénéfices d'une gestion décentralisée des affaires publiques et contribuent ainsi à renforcer l'adhésion aux processus démocratiques.

Le Président a souhaité que les prochaines réformes territoriales ne viennent pas déconstruire des partenariats engagés de longue date alors même que la Déclaration de Turin, en octobre 2014, met en évidence le rôle essentiel des gouvernements locaux et régionaux dans la mise en œuvre de l'agenda Post-2015.

Etats et collectivités doivent travailler main dans la main, rechercher les synergies et ne pas ignorer leurs actions respectives.

Accueil et présentation du nouvel Ambassadeur de France en Haïti, Mme Elisabeth Beton-Delègue

Mme Beton-Delègue est une diplomate de carrière, celle-ci ayant été marquée par une dominante « coopération ». Mme Beton-Delègue a en effet été chef de mission à Madagascar. Une vocation tardive envers l'Amérique latine l'a amené au Chili au titre d'Ambassadeur, avant qu'elle ne dirige la Direction des Amériques. Entre 2012 et 2014, elle était Ambassadeur au Mexique.

Mme Beton-Delègue a fait part de son enthousiasme d'entrer dans le dossier haïtien. En Haïti plus qu'ailleurs les relations politiques sont compliquées et la question du développement difficile. Le pays a été autant fragilisé par le séisme de 2010 que par le déferlement de l'aide internationale. Dans ce contexte, l'empathie – une des qualités de la France – et les échanges humains sont d'autant plus importants. Mme Beton-Delègue a insisté sur la francophonie, qui lui paraît être une dimension fondamentale des relations franco-haïtiennes. La langue est le lien le plus fort qui nous unit avec Haïti. Mme Beton-Delègue a par ailleurs indiqué qu'elle était à l'écoute et à la disposition des collectivités territoriales pour travailler.

Intervention de M. Bertrand Fort, DAECT

La DAECT souhaite qu'Haïti reste un axe fort de la coopération décentralisée. M. Fort est revenu sur le principe de ce type de coopération et a rappelé que de nombreuses coopérations décentralisées étaient co-financées par le MAEDI. Les priorités du ministère pour Haïti sont les services de base et les actions de solidarité, la gouvernance et le développement des associations faitières des collectivités territoriales qui seraient des pendants de l'AMF, l'ARF, etc. L'appui à ce type d'organisation est en effet un moyen de disséminer les bonnes pratiques.

La DAECT s'est engagée, sur la demande du ministère, à effectuer une revue complète des moyens dont elle dispose. Ces moyens n'ont pas augmentés mais ils ont été préservés. Les financements du ministère concernent 1/6 des accords de coopération décentralisée, cette dernière représentant 1/10^e de l'action internationale des collectivités. Si ces fonds alloués peuvent paraître faibles, ils représentent un indéniable effet de levier. Ils permettent une labellisation des projets, la diffusion de bonnes pratiques, un suivi politique ou encore un accompagnement des collectivités. La DAECT envisage également de revoir l'ensemble des appels à projet afin de les présenter à l'occasion de la CNCD de juin 2015.

Pour Haïti, la priorité est au suivi-évaluation. Il est important de faire un bilan, d'évaluer les échecs et les réussites. Il s'agit aussi de regarder comment les partenariats public-privé peuvent être mis en œuvre. L'environnement et les territoires d'outre-mer sont également une priorité du ministre.

Intervention de M. Charles Josselin, Président d'honneur de Cités Unies France

M. Dupuy a souhaité donner la parole à M. Charles Josselin, qui est intervenu en tant que Président du Fonds de solidarité Haïti de Cités Unies France. Ce Fonds, qui a été le résultat d'un appel national à la solidarité lancé au lendemain du séisme de 2010, a récolté près de 800

000 euros, correspondant aux dons de près de 200 collectivités françaises ainsi qu'un apport de 980 000 euros de la Fondation de France. Ce projet arrive à son terme. Le bilan et les résultats de cette expérience seront restitués lors du forum annuel de Cités Unies France les 29 et 30 juin 2015.

Intervention de M. Damien Bauchau, Attaché de coopération/Pôle gouvernance, Ambassade de France en Haïti

La présentation complète de M. Bauchau est disponible en annexe de ce compte-rendu, ainsi que la composition du nouveau gouvernement haïtien.

- Le contexte institutionnel actuel en Haïti.

Il n'y a plus que 11 élus aujourd'hui en Haïti (sans compter les 570 élus des CASECs, mais dont les moyens sont insignifiants). Le gouvernement a démissionné depuis le 13 décembre dernier et le mandat des parlementaires a pris fin le 12 janvier 2015. La constitution haïtienne prévoit une gouvernance du pays par le Président de la République et par décret. Un dialogue politique est en cours, encadré par la communauté internationale. Le nouveau premier ministre, M. Evans Paul, a composé son gouvernement dans le souci d'un équilibre entre les différents partis. Les ministres de l'intérieur et de la justice ont notamment été remplacés par des personnes qui font consensus.

En ce qui concerne les élections, deux visions différentes de la situation cohabitent au sein de la communauté internationale. Les Français souhaitent rééquilibrer le partage des pouvoirs avec des élections législatives le plus rapidement possible, ce qui impliquerait des élections en deux temps. L'approche américaine est favorable à la tenue d'élections générales à la fin de l'année 2015.

- Le Forum de capitalisation des expériences de gouvernance territoriale

Cette initiative est portée par le Ministère de l'Intérieur haïtien, en lien avec l'Office de management des Ressources humaines. Le Groupe de Bailleurs de Fonds « Gouvernance Locale » coordonné par l'UE et la France soutient l'initiative. Le MICT souhaite avoir une « photographie » de tout ce qu'il se passe au niveau local en gouvernance territoriale et appui aux collectivités territoriales. Il s'agit de capitaliser les expériences (les réussites comme les échecs) pour analyser les résultats et leurs impacts afin d'identifier les pratiques à développer. A terme, la volonté est de faire émerger des propositions législatives et opérationnelles pour faire évoluer le cadre de la décentralisation. Trois axes sont privilégiés : la fiscalité, la fonction publique territoriale, l'intercommunalité. Une capitalisation de la part de la France est particulièrement attendue, parce que sa coopération est la plus ancienne et la plus aboutie.

- Le Plan stratégique 2015 de la direction des collectivités territoriales (MICT)

Le MICT souhaite poursuivre en priorité les programmes d'intervention PINNE (Programme d'intervention Nord-Nord Est), PISUD (Programme d'intervention Sud) et PICF (Programme d'Intervention Communes Frontalières) pour aider les collectivités territoriales à faire face au besoin accru de services en renforçant les capacités internes des administrations municipales.

Le PINNE est dans sa troisième phase, qui correspond à un programme de formation de 6 postes clés de l'administration communale. Le programme européen AGIL a mis en place un budget pour chacune des 13 communes concernées.

Le PISUD est en phase 1 de recrutement des agents et démarrage des premières formations. Ce programme de formation est financé par l'Ambassade de France en articulation avec l'UE.

Le PICF est en phase de diagnostic ; 16 communes sont concernées. En plus de ces programmes, la Direction des collectivités territoriales a défini un certain nombre d'axes prioritaires comme la mise en place de documents règlementaires (arrêté, délibération, permis de construire), la diffusion d'un guide de formation et de l'expertise ou encore des actions de mobilisation fiscale.

- 11^e FED et dynamiques de coopération Caraïbes en matière de gouvernance territoriale

Le 11^e Fonds Européen de Développement prévoit entre 60 et 80 millions d'euros en appui budgétaire à l'Etat haïtien et aux collectivités territoriales. Un volet spécifique du FED porte sur la thématique « réforme de l'Etat et modernisation de l'administration publique ». L'Union Européenne mène par ailleurs une politique spécifique de soutien des actions de coopération à l'échelle Caraïbes à travers le programme « Interreg-Caraïbes ».

M. Bauchau a signalé que la coopération décentralisée entre Haïti et la République dominicaine était en hausse. 5 ou 6 partenariats ont été signés récemment, notamment autour du tourisme. Un autre tendance peut être signalée : la coopération décentralisée américaine avec Haïti tend à se déplacer d'une approche caritative vers un renforcement des compétences, proche du modèle français.

Tour de table des collectivités et associations présentes : état des lieux des coopérations

Conseil régional d'Aquitaine

La zone partenaire comprend 6 communes du Nord et du Nord-Est d'Haïti. Depuis 2007, le renforcement des capacités des acteurs locaux haïtiens et le développement économique durable constituent les axes principaux de travail. Ils ont été mis en œuvre autour de projets comme la régénération d'une mangrove, un projet de reboisement anti-érosif ou encore le renforcement d'une coopérative caféière. Les opérateurs aquitains sont AFDI Dordogne (Agriculteurs Français Développement International) et CAFSA (Coopérative Agricole et Forestière Sud-Atlantique). Pour en savoir plus : <http://europe-international.aquitaine.fr/nos-regions-partenaires/haiti-communes-du-nord-haiti/>

A la suite du séisme, la région Aquitaine a lancé un programme de sécurité alimentaire. Ce programme est mis en œuvre par l'association aquitaine AGRISUD International. Les capacités paysannes ont été renforcées et la filière agricole développée. L'Aquitaine souhaite recentrer leur travail sur deux volets : appuyer la mise en place d'un plaidoyer paysan et restructurer la filière de café. Ces actions se limiteraient à quatre communes, dans lesquelles un diagnostic est actuellement réalisé. Il sera restitué aux quatre communes avec l'appui de l'Ambassade de France. La région attend le retour des communes pour signer, à terme, un accord de coopération décentralisée sur le développement économique.

Conseil général des Hauts-de-Seine

La coopération avec Haïti est autour d'un programme de renforcement de la filière cacao. Un million d'euros a été consacré à ce programme depuis 2008, pour environ 3000 bénéficiaires. Le conseil général travaille avec 7 coopératives sur le renforcement de la gouvernance, le mode de gestion, la labellisation bio ou encore les techniques de formation. Il s'agit également de mettre en place un plaidoyer au niveau national pour la filière de cacao. Un concours est également organisé pour sélectionner les meilleures fèves haïtiennes, en vue de préparer le Salon du chocolat. La prochaine mission est prévue pour mars 2015.

Pour plus d'information : <http://www.hauts-de-seine.net/actualite/divers/le-soutien-a-la-filiere-cacao-en-haiti-renforce-1215/>

Le conseil général des Hauts-de-Seine travaille en Haïti avec l'ONG Agronomes et Vétérinaires sans frontières. Au niveau de la coopération décentralisée les avancées sont laborieuses mais le conseil général envisage de s'inspirer de l'expérience de l'Aquitaine.

Ville de Suresnes

Le partenariat avec la ville de Cap-Haïtien est en œuvre depuis 1998. La ville de Suresnes travaille particulièrement sur le renforcement institutionnel en Haïti et veille à mobiliser des acteurs de son propre territoire. Chaque année, cette coopération est mise en valeur à travers l'exposition « Ti coup d'œil sou Haïti » à Suresnes. Parmi les projets en cours on peut noter :

- Programme de gestion intégrée des déchets. La création d'un centre d'enfouissement est prévue à l'horizon 2016. Le travail se situe autour de l'intercommunalité et de la gouvernance dans le domaine des déchets, de la fiscalité et de la redevance afin que le service soit payé par les usagers.
- Projet d'affaires sociales. Un diagnostic est en train d'être réalisé sur l'enfance vulnérable.
- Projet de mise en place d'une école de formation professionnelle à la mécanique automobile sur la base d'un partenariat public-privé. La ville de Suresnes travaille à la fois avec l'organisation patronale de la filière automobile basée à Suresnes et avec le Secrétariat d'Etat à la formation en Haïti pour bien comprendre les besoins.

La ville de Suresnes rappelle l'existence d'une plateforme qui réunit les collectivités territoriales françaises et des acteurs associatifs et institutionnels autour de la coopération avec le nord d'Haïti. Le but étant d'échanger, de créer de la synergie. Un site est dédié à cette plateforme « Agora Project Coopération acteurs du Nord » : <https://www.omnispace.fr/cooperationacteursdunord/>

Communauté de communes du Larmont

La Communauté de communes du Larmont a accueilli à Fort-de-Joux fin octobre 2014 le Président Martelly. C'est la première fois qu'un président haïtien se rend sur les lieux.

La coopération visait initialement à jumeler les citadelles de St Christophe en Haïti et de Fort-de-Joux en France, où fut enfermé Toussaint Louverture au début du 19^e siècle. Le séisme de 2010 a réorienté la coopération selon les besoins de la commune de Milot. Au vu de l'afflux de réfugiés, le choix s'est porté sur la construction de foyers pour orphelins. La première maison est désormais construite (budget de 30 000 euros) et la deuxième est en train d'être finalisée. Le fonctionnement est pour l'instant assumé par la Communauté de communes du Larmont pour un montant de 7 500 euros par an.

La communauté de communes du Larmont souhaite remettre au goût du jour les thématiques de la culture et du patrimoine, mises en sommeil par la période de reconstruction. Les haïtiens sont intéressés pour créer un réseau de lieux de mémoire en Haïti comme il existe en France.

Conseil général de la Martinique

Le conseil général va bientôt fusionner avec la région, au profit d'une seule collectivité territoriale de la Martinique. Le conseil général a été sollicité par une ONG et une association « Action Jeunes Haïti » pour travailler sur la problématique de l'eau. Le conseil général s'efforce de rechercher des financements croisés, auprès de l'Europe, de partenaires privés, etc.

Conseil général de l'Essonne

Dans un premier temps, la coopération a été axée sur des acteurs de la société civile comme des ONG. Le conseil général s'est rendu compte que sur son propre territoire beaucoup d'acteurs de la société civile faisaient partie de la diaspora haïtienne. Ce constat l'amène à conclure en 2008 un accord de coopération décentralisée avec le territoire de Guyane, qui présente la même particularité d'accueillir beaucoup d'Haïtiens sur son territoire. Le travail avec la Guyane a été difficile et le bilan est mitigé. Actuellement, un volontaire de solidarité international envoyé par l'Essonne vient d'arriver en Haïti, pour deux ans. Adrien Monteil (amonteil@cg91.fr), basé à Aquin, a une mission de diagnostic et de prospective sur le territoire haïtien afin de déterminer de nouveaux axes de coopération.

Pays de Savoie Solidaires

Pays de Savoie Solidaires est l'association qui anime le partenariat de coopération décentralisée entre le département de la Savoie et la commune de Dessalines en Haïti. Le conseil général de Savoie est la première collectivité française à établir des contacts avec Haïti, à partir de 1987. La coopération fonctionne au moyen de programmes pluriannuels de 3-4 ans.

En 2012, une évaluation externe a été commandée par la Savoie, ce qui a donné naissance à un nouveau programme pluriannuel. Les objectifs étaient de renforcer les capacités des municipalités et du personnel et de travailler sur les thématiques eau et assainissement et enfance et jeunesse. Deux salariés haïtiens sont sur place, rémunérés par la Savoie, pour mettre en œuvre le partenariat. La coopération est cependant bloquée depuis que les maires ont été remplacés par des agents intérimaires. Un nouveau rapprochement se profile, avec une mission prévue en mars 2015.

Association SODECAR

L'association guadeloupéenne Solidarité et Développement Caraïbes travaille sur les questions de migration et de diaspora haïtiennes. Il s'agit de renforcer la coopération avec l'Outre-mer. L'association paye notamment des congés aux Haïtiens en Guadeloupe pour qu'ils rentrent et diffusent les bonnes pratiques en Haïti.

Collectif Haïti de France

Le collectif fédère 80 associations et 7 collectifs régionaux. Il a pour vocation de rassembler et informer au cours de journées thématiques. Il anime également un espace de partenariat franco-haïtien ainsi que la Commission Europe / Haïti.

Pour plus d'informations : <http://www.collectif-haiti.fr/>

Le représentant du collectif a également pris la parole au nom du GREF, association de solidarité internationale dont il est membre. Le Groupement des Retraités Educateurs sans Frontières intervient dans des projets de formation et de développement en Haïti.

Remarques

-M. Damien Bauchau a fait part du souhait des élus haïtiens de rencontrer plus souvent leurs homologues français.

-Sur les transferts d'argent en Haïti : il est préférable d'ouvrir un compte tiers avec double ou triple signature. L'Ambassade de France peut renseigner sur les procédures.

-Le MICT souhaite savoir si les collectivités françaises sont en mesure de venir en appui aux différents programmes d'intervention (PINNE, PISUD...) dans leurs collectivités partenaires. Il pourrait être envisageable que le MICT finance des postes de l'administration communale et que les collectivités françaises prennent en charge leur formation.

-M. Jean-Louis Testud, Maire-adjoint de Suresnes, effectue une mission en Haïti début février 2015. Lors de cette mission et conjointement avec l'Ambassade, il présentera au MICT les conclusions de la réunion du groupe-pays.

-Deux collectivités au moins se rendent en mission en Haïti en mars 2015 (Savoie, Hauts de Seine). Une coordination pourrait être éventuellement prévue.